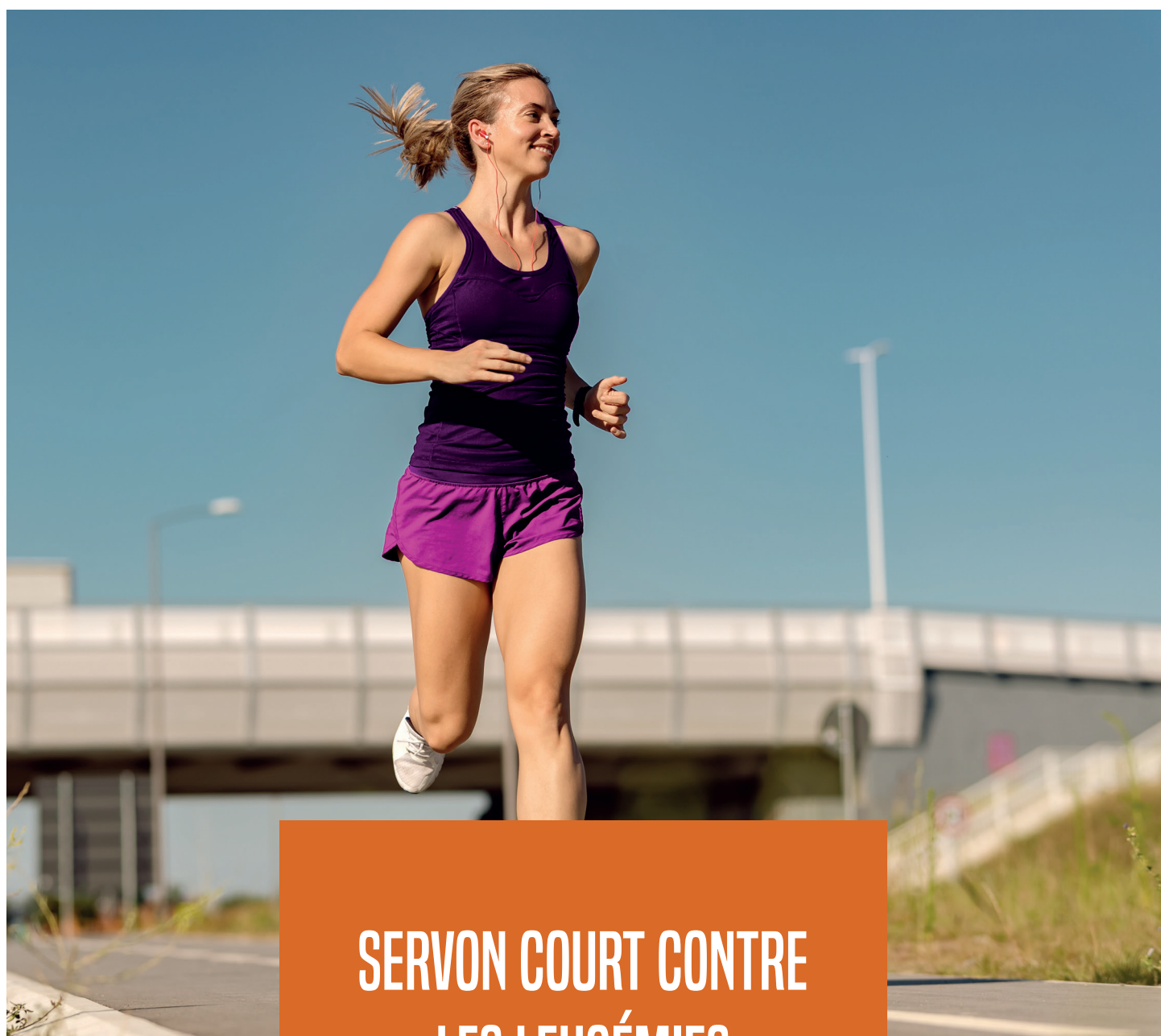


N°111 OCTOBRE 2023

Village coup de coeur

Servon

MAG'



SERVON COURT CONTRE
LES LEUCÉMIES

SERVON.FR

Ne repeignez plus vos plafonds, découvrez le plafond tendu

Votre plafond actuel est sale, fissuré, écaillé, mal peint ? Nous avons **la solution idéale** pour rénover et embellir votre intérieur tout **en gardant un aspect peinture. L'aspect mat ou satiné** vous fera découvrir **un plafond sans trace de rouleaux.**



LA SOLUTION POUR L'ÉCLAIRAGE : votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'incorporation d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir **une création unique dans votre intérieur**, s'adapte à **toutes les formes possibles** : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

YAMÉNO

74 Avenue de la République
77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE
Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com

Tél. 01 60 29 27 99 - www.yameno.fr  




iad

VOTRE DÉCISION EST PRISE ? VOUS SOUHAITEZ VENDRE ?

Si vous me faites confiance vous aurez l'assurance de :

AVIS DE
VALEUR
OFFERT


Honoraires
adaptés


Analyse de la
solvabilité
des acquéreurs


Parfaite
connaissance
du secteur


Large
diffusion
des annonces


Démarches
Notariales

Je vous **accompagnerai** tout au long de votre **projet immobilier** jusqu'à la **remise des clés** et **au-delà !**

Chez iad nous rémunérons
le «bouche à oreille»

Si vous me mettez en relation
avec un vendeur ou un acquéreur
pour son Projet Immobilier,
vous percevrez une partie de **ma rémunération****



Bérengère **COUVIGNY**
Conseillère* en Immobilier
06 38 25 79 89
berengere.couvigny@iadfrance.fr

Et BERENGERE COUVIGNY mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial immobilier au RSAC de EVRY sous le n° 918 368 564, RCP de VERLINGHIE 127 104 506/41790. Titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS au capital de 100 000 €, RCS Melun n°503 676 421, siège social au 1 allée de la Ferme de Vastière - Immeuble Carré Hausmann III - 77127 Livarot, Titulaire de la Carte Professionnelle de «Transaction sur immeubles et fonds de commerce» n° CPI 7702 2018 000 028 002 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Responsabilité civile professionnelle GENERALI IARD, 2 rue PILLET WILLY - 75009 Paris, garantie par la CEGC (Garantie Financière) 16 rue HUCHET - Tour KIPPA B - 92919 PARIS La Défense CEDEX (110 000 € sans manipulation de fonds) - Document d'information non contractuel - Conditions modifiables sans préavis. Ne pas jeter sur la voie publique - MAJ 2023

**Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IAD France immatriculés au RSAC, Titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France.

** Je rémunère mes apporteurs d'affaires après la signature de l'acte authentique jusqu'à 12 % de ma commission HT si la vente s'effectue par mes soins (statut de prescripteur encadré par un contrat).

ÉDITO



Chères Servonnaises, Chers Servonnais

Ça a été un plaisir pour moi de vous retrouver, après ces vacances d'été, qui je l'espère se sont bien déroulées. La municipalité et moi-même avons continué à travailler sur les projets et dossiers importants pour notre commune, la vidéo protection, la réouverture du parcours de santé, le plan communal de sauvegarde, etc. Ce dernier est un élément important pour la sécurité de nos concitoyens. Nous avons mené une réflexion sur les risques majeurs sur notre territoire et les dispositions les plus appropriées pour les minimiser. Un DICRIM (Document d'information Communal sur les Risques Majeurs) a été réalisé, avec des professionnels. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, vous pourrez vous le procurer à l'accueil de la mairie.

La rentrée, c'est aussi le moment de reprendre de bonnes habitudes. La propreté de nos rues est une priorité, c'est pourquoi un Arrêté Municipal a été pris pour réglementer la collecte des déchets sur notre commune. Je demande à chacun d'entre vous d'être vigilant et de bien respecter les consignes de collectes. Les dépôts sauvages sont un fléau pour notre commune et nous luttons chaque jour avec la BIE (Brigade Intercommunale Environnementale) de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie ainsi que notre police municipale. Si vous constatez un dépôt sauvage, je vous invite à contacter immédiatement la BIE ou la police municipale de Servon.

Le départ de cette nouvelle année scolaire marque aussi l'ouverture de la saison événementielle de Servon. Pour cela, les associations et le service Animation de la ville vous ont préparé un programme de cultures, loisirs, sports et rencontres pour l'année 2023/2024. J'aurai le plaisir de vous retrouver sur les diverses manifestations de la commune. Je tiens à remercier l'ensemble des associations pour leur dévouement et leur travail qui permet à Servon d'avoir un tissu associatif et social très développé. Je vous donne rendez-vous le dimanche 15 octobre prochain pour la foulée Servonnaise, une course en faveur de l'association Laurette Fugain.

Pour finir, il est important de parler de nos bacheliers. C'est avec beaucoup de fierté que j'ai remis aux jeunes diplômés une récompense pour l'obtention de leur diplôme. Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un pot. J'ai pu voir une jeunesse, Servonnaise, prometteuse. Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs projets futurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise et j'aurai le plaisir de vous rencontrer sur nos manifestations.

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de votre famille.

Marcel Villaça
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE).....	P6
UNE COMMUNE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !.....	P7
PROJET WEBER.....	P7
LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT L'ÉTÉ DANS LA COMMUNE.....	P8



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....	P9 À 10
LES ASSOCIATIONS.....	P11 À 17
ENVIRONNEMENT.....	P18
AMAP, LA FERME DU PETIT LOUVRE.....	P19
EFS RECHERCHE DES DONNEURS DE PLASMA.....	P19
SERVON COURT CONTRE LES LEUCÉMIES.....	P20



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE.....	P21
REMISE DES RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS.....	P21
CROISIÈRE AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	P22
L'ACCUEIL DE LOISIRS FAIT SON CINÉMA.....	P22
UN ÉTÉ BIEN REMPLI À L'ESPACE JEUNES.....	P23



INFOS PRATIQUES

L'HISTOIRE DE SERVON.....	P24
CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P25
TRIBUNES.....	P26
AGENDA CULTURE, LOISIRS.....	P27

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon, Chris Markesi, Jean-Pierre Fournier

Impression Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES PROCÈS VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE, SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 25 MAI 2023

- Transfert au Sigeif de la compétence en matière d'infrastructures de recharges électriques (IRVE) - (Unanimité).
- Adhésion au Sigeif de la commune de Bures sur Yvette (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz - (Unanimité).
- Budget Commune - décision modificative - (Unanimité)
- Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) - (Unanimité)
- Convention de participation des communes aux journées interco'Go - (Unanimité)
- SIGEIF - convention particulière de maîtrise d'ouvrage temporaire pour les travaux d'enfouissement des réseaux situés sur une partie de la rue de la Marne - (Unanimité)
- Convention relative à l'organisation de séances de découverte et de pratique du tennis auprès du public scolaire - (Unanimité)

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

- Élections des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs -
Sont élus délégués titulaires :
Liste Nou(s) servon(s) notre village.

M. Villaça Marcel - Mme Cheiney Martine - M. Couloumy Christophe
- Mme Santin Audrey - M. Bigot Joël - Mme Héritier Christine

Liste Ensemble pour notre village

M. Rallièrre Yves

Sont élus suppléants :

Liste Nou(s) servon(s) notre village.

M. Bernard Jean-Marc - Mme Pereira Dos Reis Christelle -

M. Bousquet Philippe - Mme Marsadie Anne-Lise

- Autorisation donnée au maire de déposer une demande de permis d'aménager pour une division parcellaire pour permettre la création d'une Micro-Crèche (Unanimité).

LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

La Sécurité des habitants de Servon est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale.

Nous avons donc mené une réflexion pour identifier les risques majeurs sur notre territoire et préconiser les dispositions les plus appropriées afin de minimiser les incidences pour les biens et les personnes. « Prévenir pour mieux réagir »

La commune de Servon, conformément à la loi, a approuvé son Plan Communal de Sauvegarde par arrêté le 1^{er} juin 2023. Il est consultable en Mairie gratuitement.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

DICRIM
Edition 2023



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Bon à savoir

Document à conserver

Contenu du plan

Le plan communal de sauvegarde décrit l'organisation et la mise en œuvre des dispositions répondant aux obligations légales telles que :

- le recensement des « risques connus » et des « moyens disponibles » (moyens humains et moyens matériels) ;
- la détermination des « mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes » ;
- la fixation de « l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité » ;
- les modalités de « mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population » ;
- le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

En parallèle du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation communale des secours en cas d'événement, ce document a pour but de vous sensibiliser à ces risques et de vous proposer des attitudes adaptées à mettre en œuvre en cas de danger. Ce document « le DICRIM » sera consultable sur le site de la Mairie et aussi distribué dans chaque boîte aux lettres

Je vous demande donc de le lire attentivement et de le conserver précieusement. Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité.

LES BONS RÉFLEXES

Avant

- Avant la construction de votre maison, renseignez-vous sur la présence d'argile dans les sols
- Pour les mouvements lents, détectez : murales, poteaux penchés, terrains anormaux d'eau, craquements dans ne s'ouvrent ou ne se ferment plus,
- Signalez à la mairie les apparitions c sur une falaise ou de blocs désolidar

Pendant

- Éloignez-vous au plus vite de la zone
- Éloignez-vous des bâtiments.
- Coupez les réseaux de gaz, de chau
- Ne revenez pas sur vos pas.
- N'empruntez pas l'ascenseur.

En extérieur, en c s'abriter derrière un « ob

Après

- Ne vous approchez pas d'un bâtiment
- Évaluez les dégâts.
- Empêchez l'accès du public.
- Informez les autorités (18 ou 112 d'u
- Apportez une première aide aux voi

QUE DOIS-JE FAIRE



Signalez toutes les anomalies
Éloignez-vous de la zone dangereuse
Éloignez-vi du bâtiment

LES RISQUES MAJEURS :



Qu'est-ce que c'est ?

Un risque majeur est un événement imprévu et brutal d'origine naturelle ou technologique qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Sur la commune ?

RISQUES NATURELS	
Inondation	page 08
Mouvement de terrain	page 10
Feux de forêts	page 12
Phénomènes météorologiques	page 14
RISQUES TECHNOLOGIQUES	
Transport de matière dangereuse TMD	page 16
Risque industriel	page 18
Pandémie grippale / Plan VIGIPIRATE	page 20
Les démarches d'indemnisation	page 22
Rappel des bons réflexes	page 23

UNE COMMUNE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté de nos rues et espaces publics est une priorité pour l'équipe municipale.

Pour cela, un arrêté municipal a été publié, consultable sur le site de la Mairie, qui régit : **La collecte des déchets ménagers et assimilés, des déchets ménagers recyclables et des extra ménagers sur le territoire de la commune de Servon.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Conteneurs sortis devant votre habitation la veille de la collecte, après 19h00.

Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard le jour même avant 20h.

Les conteneurs à déchets doivent être clairement identifiables par une adresse mentionnant la rue et le numéro de voirie et/ou par un nom de société.

**AU QUOTIDIEN, CHACUN DE NOUS CONTRIBUE
À LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE.**

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires...)

Si vous payez **immédiatement** ou **dans les 45 jours** suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est **de 35€**.

Après ce délai de **45 jours**, l'amende sera portée **à 75€**.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police sera saisi. Il pourra notamment décider d'une amende **de 150€ maximum**.

À noter

Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères **en permanence** dans la rue, vous risquez une amende **de 750€ maximum**.



PROJET WEBER

Dans le prolongement de notre n° «Spécial Urbanisme» paru avant l'été, nous continuons à vous informer sur les différents dossiers en cours lorsqu'il y a des évolutions. C'est le cas aujourd'hui du projet Weber :

Concernant la partie logements du projet Weber, l'instruction du permis de construire étant arrivée à son terme courant août, celui-ci a été accordé (voir n° «spécial Urbanisme» pour davantage de précisions).

Toutefois, pour éviter que la période estivale soit un frein à la bonne information et à l'expression des droits de tous, nous avons demandé au constructeur de n'afficher ce permis que début septembre. En effet, le délai de recours contre un permis commence le jour de son affichage, et non le jour de sa délivrance (Art R 600-2 du code de l'urbanisme).

De plus, toujours dans un souci de parfaite information des Servonnais, nous avons largement diffusé l'information sur les panneaux d'affichage lumineux dès début septembre. Dans la même logique de transparence, l'intégralité du permis de construire a été transmis aux associations concernées ainsi qu'aux riverains qui avaient manifesté leur intérêt. Il est bien sûr disponible pour toute personne en faisant la demande.

Enfin, précisons qu'une nouvelle réunion de présentation du programme aura lieu prochainement en présence du constructeur.

Dans les prochains numéros nous vous parlerons de la modification du PLU que nous allons initier, en y impliquant les associations concernées et la population.



DOSSIER URBANISME

LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS PENDANT L'ÉTÉ DANS LA COMMUNE :

- Rénovation et extension de la vidéo protection en cours de déploiement
- Climatisation salle « club revivre »
- Travaux de peinture couloir école maternelle, cuisine salle des colonnes et salle de la Halle.
- Rénovation du parquet salle du conseil.

Aménagement chemin des meuniers

Réfection du chemin des étangs

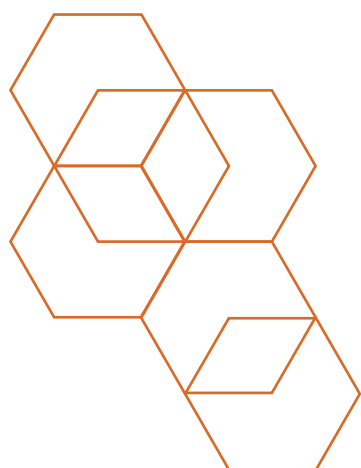
Réalisation d'un chemin piétonnier rue Verneuil L'étang vers le chemin des roses

Réalisation du local pétanque

La sécurisation du Rond-Point du Pâtis

Réalisation de la liaison douce Servon - Brie Comte Robert





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



SÉNIORS : REPAS OU COLIS

Le CCAS a le plaisir d'offrir aux Servonnaises et Servonnais de 65 ans et plus soit un déjeuner spectacle, soit un colis de Noël, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour bénéficier de l'une de ces prestations, il convient de retourner auprès du CCAS le coupon-réponse adressé par voie postale impérativement avant le 3 novembre 2023.

Le repas se déroulera le **dimanche 10 décembre 2023**, salle Roger Coudert, sur le thème du Brésil.

En cas d'absence non justifiée, il sera procédé à la facturation du repas correspondant au montant payé au prestataire.

Les colis seront à retirer en mairie les 13, 14 et 18 décembre 2023, de 10h à 12h et de 14h à 16h, en salle du Conseil.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, le colis leur sera livré à domicile par un membre du CCAS ou de la mairie. Dans ce cas, contactez le CCAS, Martine DUL au 01.64.05.87.64.

COUPON-REPONSE POUR LE COLIS OU LE REPAS DE NOEL 2023

(Coupon à retourner au CCAS impérativement avant le 3 NOVEMBRE 2023)

Nom de Monsieur : Nom de Madame :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Date de Naissance :/...../..... Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

Tel : E-mail :

*Souhaite(ent)

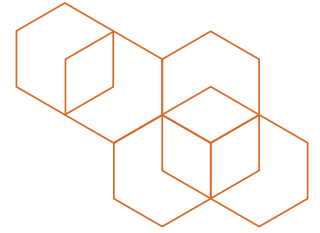
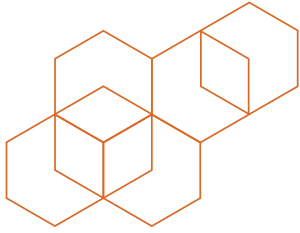
Déjeuner spectacle

Colis de Noël

*Cocher une des deux cases

ATTRIBUTION D'UN BON D'ACHAT POUR LES SÉNIORS

A L'APPROCHE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LE CCAS
ATTRIBUE UN BON D'ACHAT AUX SERVONNAIS DE
65 ANS ET PLUS, SOUS CONDITION DE RESSOURCES.



« La demande est à effectuer auprès de Martine Dul,
avant le 1^{er} novembre 2023 »

Documents nécessaires à la démarche :

- ↳ Une copie de la feuille d'imposition 2023 pour les revenus 2022
- ↳ Une copie de la pièce d'identité du demandeur
- ↳ Un justificatif de domicile datant de plus de trois mois

Conditions exigées :

- ↳ Avoir 65 ans ou plus
- ↳ Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 15 000€ (pour une personne)
- ↳ Avoir un revenu fiscal inférieur ou égal à 22 000€ (pour un couple)

GALETTE DES ROIS AVEC LE CCAS

Le CCAS propose aux Séniors de 65 ans et plus, de se retrouver autour d'une galette des Rois pour partager un moment de convivialité.

Cet évènement aura lieu le lundi 15 janvier 2024 à partir de 14h30, dans la salle Roger Coudert.

Vous recevrez prochainement une invitation de la part du CCAS.



*Le CCAS organise une 3^{ème} session de l'atelier «Bien sur Internet», du lundi 8 janvier au 25 mars 2024, de 14h à 16h30, salle du Conseil. Inscrivez-vous vite, il reste quelques places.
Contact : 01.64.05.87.64*

WEEK END AU PUY DU FOU

Les 8 et 9 juillet, le CCAS a organisé un séjour ouvert à toutes les familles au Puy du Fou. Considéré comme l'un des meilleurs parcs d'attractions au monde, le Puy du Fou propose une grande variété de spectacles plus grandioses les uns que les autres que nos 40 participants ont grandement appréciés. La Cinéscénie, magnifique spectacle nocturne, a laissé chacun émerveillé. Arrivés à l'hôtel à 2 heures du matin, tous les participants, fatigués mais enthousiastes, étaient fin prêts dès 9h pour aborder une 2^{ème} journée au parc.



LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION QI GONG DES NUAGES AZURÉS DE SERVON

Notre santé, notre bien-être : une quête permanente. Nous voulons être bien dans notre corps pour pouvoir profiter de chaque instant qui s'offre à nous. Et si l'on se dirigeait vers des pratiques sportives extrêmement douces dont les effets sur la santé sont régulièrement constatés : le QI GONG.

Pourquoi ?

Cette discipline désigne un ensemble de pratiques variées visant à l'épanouissement individuel et au bien-être. Elle permet d'entretenir son corps et de maintenir un équilibre général en harmonisant les différentes parties. Le corps est ainsi renforcé, plus souple et les fonctions de l'organisme améliorées.

(D'ailleurs, les hôpitaux, dont celui de la Pitié-Salpêtrière à Paris, ont fait entrer dans leurs murs le Qi Gong, à destination des patients particulièrement touchés par la maladie. Le ralentissement de la progression de certaines pathologies ainsi qu'un meilleur bien-être a pu être démontré.)

Le Qi Gong peut être pratiqué à tous les âges et de toutes conditions physiques. Cette discipline ne nécessite aucun équipement spécial et peut se faire n'importe où : à la maison, dans le jardin, sur la plage... une fois que les mouvements ont été enseignés.

Plus que jamais, nous devons prendre soin de notre santé et préserver notre **CAPITAL SANTE !**



L'ambiance et le plaisir de pratiquer ne peuvent que convaincre ceux qui ne connaissent pas encore les bienfaits du Qi Gong.

Si vous souhaitez découvrir cette discipline, les membres de l'association des Nuages Azurés, seront heureux de vous accueillir dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

L'association vous propose des cours à Servon :

Le Jeudi (Salle des moissons) :

- de 13h30 à 15h Débutants
- de 15h à 16h30 Avancés

Tarif :

- 270 € pour l'année
- 180 € Tarif réduit
- Le premier cours est gratuit, pour vous permettre d'essayer

Contacts : Catrin PASQUET au 06 69 36 02 38

Toutes les infos sur : qigong-taichi-77.fr

LE PÉTANQUE CLUB DE SERVON EN PREMIÈRE DIVISION

Le Pétanque Club de Servon a participé à la Coupe Départementale des Clubs des Vétérans. Nous avons envoyé 3 équipes ; une en division 2, une en 3ème division et une en 4ème division. A l'issue des cinq rencontres nous avons le plaisir d'annoncer la victoire de l'équipe en division 2 qui de ce fait se voit promulguée en 1ère division. Les deux autres équipes se sont maintenues dans leurs divisions respectives.

L'équipe en division 2 a joué la finale de la Coupe des CDC Vétérans et a gagné sa demi-finale contre le club de Savigny-le-Temple et a fait match nul en finale contre le club de Lagny-sur-Marne et a perdu au tir de précision.

Nous félicitons toutes ces équipes pour leurs performances et leur esprit d'équipe.

Nous avons été cet été sollicités par l'Espace jeune pour une initiation à la pétanque, une douzaine de jeunes ont joué des parties avec les adhérents du club suivies d'un goûter.

Comme chaque année le Pétanque Club de Servon a organisé avec ses adhérents les concours nocturnes du vendredi soir en juillet et août, de nombreux participants dans un esprit de convivialité et de bonne humeur.

En septembre, le Pétanque Club de Servon engage le concours CDC Open avec 3 équipes ; une en 2ème division, une en 3ème et une en 4ème. Et nous leur souhaitons de bons résultats.

Le bureau



PHOTO CLUB SERVON 77

Les vacances sont maintenant derrière nous et nos activités reprennent qu'elles soient professionnelles ou de loisirs. Après cette période riche en souvenirs, il va falloir trier ses photos, apprécier leur qualité et se replonger dans les souvenirs qu'elles évoquent.

Nos réunions du mercredi soir, nos ateliers du samedi et nos sorties nous confirmeront tous quel que soit notre niveau dans l'art de la photographie tout au long de cette nouvelle année. Nos photographes ont pu poursuivre leur activité en famille et faire consciencieusement leurs devoirs de vacances avec le défi que nous leur avons proposé sur le thème 'Rivages'. Nous découvrirons leur talent lors de notre première réunion à laquelle non encore inscrits, vous pourrez assister en nous contactant*. Un agenda est disponible sur notre site.

Vous avez apprécié notre exposition « Panorama de la communauté de communes » sur les grilles de l'école durant le mois de juin. Cette exposition a été ensuite accrochée dans l'allée commerçante d'EDEN Cerf. Elle poursuit son périple dans les villages de la CCOB : à Chevry-Cossigny en septembre puis à Varennes-Jarcy en octobre et enfin à la médiathèque de Brie-Comte-Robert durant le mois de novembre. Si vous n'avez pas eu l'opportunité de la voir ou si vous avez envie de la revoir, allez admirer le travail de nos photographes lors de vos visites dans ces différentes communes constituant la CCOB (Communauté de Communes de l'Orée de la Brie).



Si la photo vous intéresse et que vous souhaitez progresser dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter. Notre association vous permettra, sans aucun doute, de compléter votre technique et d'améliorer la qualité de vos prises de vues.

*Contact sur le site WEB :
photoclubservon77.com et au 06 16 76 67 06

Jean-Rémi Bertrand, Président



LES ORIGINES DE LA GALETTE DES ROIS ET DE SA FÈVE...

Quelle est son Histoire ?

Ce sont les Romains qui introduisent en Gaule méridionale, la coutume d'une fête appelée «Basilinda» (basileus signifie Roi). C'est à Bordeaux que cette brioche s'implanta particulièrement avant de s'étendre sous forme de pâte briochée ou feuilletée suivant les régions.

A chaque Région, sa spécialité

La «Grossière» brioche s'est améliorée avec les ingrédients régionaux disponibles : il en est ainsi de la Galette Flamande avec sa croûte caramélisée, du Garfou du Béarn parfumé d'anis vert, de la Briochée Provençale avec ses fruits confis, de la Pogne de Roman, galette normande aux pommes.

La Frangipane

Faites de pâte feuilletée, les galettes parisiennes, lyonnaises... se préparent nature, fourrée à la crème d'amandes ou à la frangipane. Pour la petite histoire, la crème fut inventée par un Saucier Florentin **FRANGIPANI** au 16^{ème} siècle et ce fut Catherine de Médicis qui l'introduisit en France en la faisant goûter à la Cour de Henri IV.



La Fève

Légumineuse originaire d'Afrique et d'Asie. Apparue en Egypte vers 2000 avant J.-C., elle fut longtemps la base de la nourriture populaire. Sa forme embryonnaire et sa primeur lui conféraient un fort pouvoir symbolique. Symbole de Fécondité et de Bonheur... Pour toutes les civilisations de l'antiquité, elle était le Symbole de la Fécondité et du Bonheur et faisait partie des aliments offerts au cours des rites du mariage. La Fève promet à celui qui la trouve, Chance, Richesse, Pouvoir et Vertu.

La Fête du Monde à l'Envers.

Une fête romaine, les Saturnales, fixée par l'empereur romain Domitien à la fin du mois de décembre ou au dé-



but du mois de janvier, préfigure notre traditionnelle Fête des Rois. Lors de ces agapes, les rôles étaient inversés, l'esclave prenait la place du maître, les riches payaient les dettes de leurs amis.

On clôturait ces festivités par un banquet où un grand gâteau rond (Représentation du Soleil) était partagé entre tous les convives et une Fève cachée dans une des parts, désignait le Roi des agapes.

Au Moyen-Âge ? Une pièce d'Or dans le pain.

Le peuple a maintenu la tradition d'élire le roi pour chaque Epiphanie, c'est le 6 janvier qu'au Moyen-Âge, on nommait le roi d'une corporation. Il était désigné par le sort, grâce à une pièce d'Or cachée dans un pain. Le souverain régnait alors toute l'année. Aux environs du XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle, la pièce d'Or fut, pour des raisons financières, remplacée par une Fève.

Du Pain au Gâteau...

Le pain, pour sa part, devint vite un Gâteau. Ce n'est qu'au début du XV^{ème} siècle que se répand la coutume du gâteau traditionnel. Dans toutes les familles où l'on tirait les rois, un enfant caché sous la table attribuait les parts. La première était réservée à Dieu ou aux pauvres qui parcouraient le pays et venaient la réclamer en chantant. Déjà, les Grecs élisaient leurs magistrats avec une fève. A l'origine, la fève de la galette était aussi une graine, mais elle a été remplacée par un sujet moins digeste en porcelaine. En effet, le roi étant tenu d'offrir à boire aux autres convives, certains avalaient la Fève pour éviter la dépense ! Les premières fèves en porcelaine de Saxe datent de 1875.....

Vous êtes « Fabophile », désirez le devenir ?

Venez rejoindre l'AFS, l'association vous apportera son soutien dans vos recherches.

Contacts :

Adresse : AFS, 2 rue de la Marne, 77170, SERVON

Mail : af.servon@orange.fr

Tel : 06 82 88 14 52 / 06 33 00 09 24

Facebook: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100012516548489>

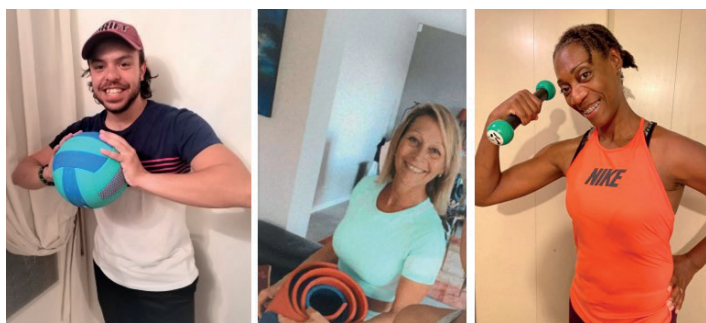
Blog: <http://afservonnais.skyrock.com>

GYM VOLONTAIRE DE SERVON

Rejoignez le Mouvement FITNESS EPGV !

La Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire en quelques chiffres : ce sont 5.000 Clubs, 410.000 Licenciés et 6.500 Animateurs.

Pour booster votre corps et votre énergie, rejoignez le Club de la GV SERVON ! Notre association vous propose des séances de FITNESS (Cardio, Renfo Musculaire Full Body, Abdo/Fessiers, Tabata, Atelier CrossFit, Pilate Roll...) et des séances de STRETCHING animées par 3 éducateurs sportifs diplômés d'état, Anne-Catherine, Evelyne et Charly.



Ces cours s'adressent à tous à partir de 18 ans, avec des séances de niveaux d'intensités différents. Chaque semaine, 6h30 de pratique sportive sont ainsi accessibles aux adhérents (fréquentation illimitée). Notre association est reconnue par le Label Qualité Club Sport Santé EPGV.

DANS'ERVON DU NOUVEAU POUR LA RENTRÉE

Nouveauté cette année, un cours réservé aux enfants le mardi de 18h à 19h, pour apprivoiser le rythme et découvrir les essentiels des danses latines de manière ludique, en individuel et en binôme. Pour les enfants à partir de 6 ans et plus.

Nous vous proposons également des soirées dansantes ouvertes à tous. Vous aurez l'occasion de danser sur une grande variété de musiques, à deux ou en groupe, et de participer à des animations spécialement concoctées par nos professeurs.

Ces soirées se déroulent salle Roger Coudert à Servon.



Rejoignez-nous pour la nouvelle saison 2023-2024 !

Contact :

Sophie 06 14 87 36 50 ou GymServon77@gmail.com
Venez participer à 2 cours d'essai gratuits.

Horaires Matin

- Gym Energie - Fitness : Mardi & Vendredi 9h-10h
- Gym Zen - Stretching : Mardi & Vendredi 10h-11h

Horaires Soir

- Gym Energie - Fitness : Mardi 19h-20h & Jeudi 19h15-20h45



3 samedis à retenir sur vos agendas :
25 nov 2023 – 3 fév 2024 – 27 avr 2024

Détails tarifs et programme de l'année sur notre site www.danservon.fr

Contact : danservon.contact@gmail.com

Rendez-vous pour la première soirée sur le thème des « Catherinettes » amusez-vous ! déguisez-vous, osez le chapeau, le vert et le jaune.

Inscription au plus tard le 19/11/2023

LA FÊTE À L'ÉCOLE

100% organisée par les parents bénévoles de l'association de parents d'élèves FCPE de Servon pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Des stands de kermesse traditionnels : maquillage, pêche aux canards, chamboule-tout, course en sac, mais aussi balades en poney & châteaux gonflables.

Un stand de restauration et de buvette qui a tourné à plein régime et a permis de se restaurer et de se désaltérer en cette journée caniculaire !

Et même un spectacle de cirque et un stand Photobooth qui a offert à chacun un joli souvenir de cette chouette journée !

Voici le résumé de cette journée festive du dimanche 25 juin dernier !

Depuis janvier, toute l'équipe de parents d'élèves aidée de quelques parents bénévoles a mis toute son énergie pour trouver des partenaires pour offrir des lots pour la tombola, des prestataires pour les animations, des fournisseurs pour la buvette et des solutions pour pouvoir offrir une belle fête de fin d'année aux enfants avec le peu de moyens détenus.

Les petits bénéfices recueillis à l'issue de cette journée seront réinvestis pour les prochains événements FCPE (prochaine fête à l'école, carnaval,...) et pour offrir des cadeaux aux enfants de l'école.

Toute l'équipe FCPE Servon remercie les enseignes partenaires pour leur participation à la fête à l'école :

LEROY MERLIN, NOVOVIANDE, BOUCHERIE EDEN SERVON, LECERF PUBLICITÉ, TRUFFAUT, WINNOLAND, CHICHOUNE ACCROFOREST, WAHOO PARC, HAPIK ROYAL KIDS, SPEED PARK, URBAN JUMP, FEEL JUMP, TAG TOUCH ACTIVE GAMES, KINEPOLIS, ZOO DU BOIS D'ATTILY, PISCINE L'ORÉADE, GRAND FRAIS, IAD, ID KIDS, CHAUSSEA, BUFFALO GRILL, XL PIZZA, E.LECLERC, OBRIGADO, INSTITUT SAN MARTIN, VOLFONI, BOULANGERIE PLAISIR & TRADITION, ...

LE CROSS DES SERVONNAIS est aussi un événement organisé par les parents bénévoles de l'association de parents d'élèves FCPE de Servon et la mairie, mais c'est avec regret et déception qu'il a dû être annulé le 1er juillet dernier. Ce n'est que partie remise !

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour partager de nouveaux moments de convivialité et d'amusement !



L'équipe FCPE Servon



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Celle-ci est ouverte, en période scolaire, le mercredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. Fermée durant les vacances scolaires (consulter les affichages).

Bien que deux nouvelles personnes nous aient rejoints récemment, nous ne sommes toujours pas en mesure d'assurer des plages d'ouverture plus importantes et plus régulières (obligation sécuritaire de la présence de deux bénévoles).

Aucune compétence particulière n'est demandée, le fonctionnement en place permet de s'adapter aux pos-

sibilités et disponibilités de chacun(e) d'où le souhait d'un plus grand nombre de collaborateurs.

Vous aimez les livres, les contacts ; vous disposez de quelques heures ; rejoignez-nous afin d'offrir aux lecteurs un meilleur service.



NOS SUGGESTIONS DE LECTURE

« Le jour où » De BEKA

Une série de B.D. Adultes (7 livres à ce jour)

Série humoristique et philosophique qui met en scène une jeune femme à la recherche de sa voie, explorant la vie, l'amour, la liberté ; et des personnages qui partagent leurs propres itinéraires.



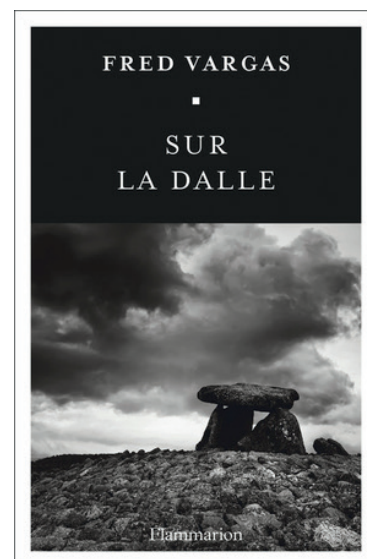
La série mélange humour, émotion, poésie, sagesse ; et met l'accent sur la réflexion des personnages quant à leurs choix de vie et leur interaction avec le monde qui les entoure.

Au fil des albums, nous sommes confrontés à des expériences de vie universelles, ce qui nous permet de nous connecter émotionnellement aux personnages et aux situations présentées, et de nous interroger positivement et sans « prise de tête » sur nos choix et nos expériences.

Cette série est une source d'inspiration, d'évasion et de réflexion pour tous les âges.

« Sur la dalle » de Fred VARGAS

Après des années d'absence, c'est un grand plaisir de retrouver une étonnante aventure du commissaire Adamsberg, notre curieux policier parisien, aux prises avec un, ou des mystères bretons. Outre une palpitante et inattendue affaire de meurtres, nous sommes plongés au cœur de l'âme bretonne et de ses mœurs quelque peu désuets. Notre commissaire doit faire équipe avec d'autres que ses habitués, et cela ne manque pas de saveur. Une nouvelle fois, les intuitions, les rêves éveillés de notre commissaire prennent le pas sur la logique, ce qui n'est pas sans saveur.



Fred Vargas mêle habilement le réel et la légende, la rationalité et l'imaginaire, le quotidien et l'exceptionnel. Elle crée des personnages attachants, complexes et singuliers, qui évoluent au fil des pages, dans un style fluide, élégant et humoristique, qui rend la lecture agréable et captivante.

ENVIRONNEMENT

Respecter notre environnement commun... un gadget ? une mode ? une nécessité ?

Nous vous proposons quelques axes de réflexion pour une meilleure attention accordée à notre environnement local...

POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- **Protéger la biodiversité** : En évitant toute forme de pollution, nous préserverons les habitats naturels de nombreuses espèces animales et végétales indispensables à l'équilibre naturel de notre environnement.
- **Préserver les ressources naturelles** : En évitant de déposer des déchets au sol (même infimes), outre l'agression à la beauté et la propreté du site, on limite l'utilisation excessive de ressources pour nettoyer, et remédie aux dégâts causés par ces déchets.
- **Réduire la pollution** : Moins de déchets dans nos rues et dans la nature signifie moins de pollution des sols, des eaux et de l'air, contribuant ainsi à un environnement plus sain.

• **Lutter contre les nuisibles** : Un environnement propre aide à prévenir l'apparition et la prolifération de nuisibles tels que les rats et les insectes vecteurs de maladies.



POUR L'EDUCATION ET LA SOCIALISATION

- **Éduquer à la citoyenneté** : En encourageant chacun(e) à participer à la propreté de notre village, on promeut des valeurs de respect et de civisme.
- **Créer un sentiment d'appartenance** : Prendre soin de son et de notre environnement partagé peut aider à créer ou développer un sentiment d'appartenance et de fierté vis-à-vis de notre commune.
- **Créer et développer du bien-être** : Vivre dans un environnement propre et bien entretenu peut contribuer à réduire le stress, à engendrer un sentiment de paix et améliorer le bien être psychologique. Chacune, chacun, adulte, enfant, vous, Vous pouvez contribuer à la propreté et à la beauté de notre village, même par de petits gestes quotidiens ; cela peut avoir un impact considérable sur la qualité de vie de tous les habitants.



POUR LE BIEN COMMUN

- **Améliorer notre cadre de vie** : Un environnement propre est plus agréable à vivre, que ce soit pour se promener, jouer ou simplement regarder, et nos enfants, inconsciemment nous en seront reconnaissants.
- **Prévenir le vandalisme** : Les environnements propres et bien entretenus ont tendance à décourager les actes de vandalisme. Un bien dégradé est plus susceptible d'être encore plus dégradé.



AMAP, LA FERME DU PETIT LOUVRE



La ferme du Petit Louvre, existe, à Brie-Comte-Robert, depuis des siècles. Quand mon arrière grand-père s'est fait embaucher comme paysan, elle était entourée de champs et de prés. Aujourd'hui les champs ont été poussés aussi loin que la ville s'est étendue, mais la ferme est restée.

J'ai grandi à Brie, j'avais choisi un autre métier et j'étais partie vivre à Paris. Mais comme beaucoup, à l'aube de mes 40 ans, je me suis demandé si ce que je faisais avait vraiment un sens, à quoi je voulais réellement consacrer ma vie...

Alors je suis finalement revenue à la ferme avec l'ambition de poursuivre le travail de mes ancêtres: nourrir les gens. Je me suis formée au maraîchage biologique et je me suis installée en 2017, sur quelques hectares. Il a fallu tout construire et les premières années ont été difficiles. Avec ma salariée, nous travaillons d'arrache pied toute l'année. Petit à petit, les légumes ont pris leur place. La ferme continue donc à vivre, elle est aussi remise au centre de la vie locale.



Grâce à l'AMAP, je peux vivre de mon activité sans dépendre des aléas du marché. En rejoignant l'association, les "amapiens" s'engagent à prendre toute la production de la saison, quelles que soient les récoltes. Je fais donc de mon mieux pour que chaque semaine, le panier soit bien rempli, varié et délicieux. Tous les mois, j'organise un atelier au champ pour faire découvrir la culture des légumes et partager un repas au cœur de mon petit coin de nature. Le lien ainsi créé donne un sens à mon métier et au contenu de l'assiette. Et bien d'autres producteurs du coin viennent aussi partager leurs sublimes produits. Sans intermédiaire, nous vendons au prix coûtant (qui ne comprend que le fonctionnement de la ferme).

Nous organisons une journée "portes ouvertes" à la rentrée. Venez goûter par vous-mêmes !

L'EFS RECHERCHE DES DONNEURS DE PLASMA

Encore largement méconnu du grand public, le don de plasma est pourtant un geste essentiel qui sauve la vie de milliers de patients chaque année. L'EFS souhaite donc mieux faire connaître cette forme de don pour mobiliser de nouveaux donneurs et répondre ainsi au grand défi de la collecte de plasma.

Un produit précieux dont la demande est en hausse constante

Pourtant, le plasma est vital pour de nombreux patients. Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont en suspension dans nos vaisseaux sanguins. Il contient des protéines et des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur. Il s'agit notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine. Au



cours des dernières années, les usages du plasma n'ont cessé de se diversifier et de s'amplifier. Cette hausse de la demande s'explique notamment par le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, ou encore l'évolution des pratiques médicales. Ces nouveaux usages créent une situation de distorsion entre l'offre et la demande en France, comme dans de nombreux pays.

Le don de plasma se fait uniquement en Maison du don de l'EFS et sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, consultez le site de l'EFS www.dondesang.efs.sante.fr ou l'application « Don de sang ».

SERVON COURT CONTRE LES LEUCÉMIES

Notre Commune se prépare avec enthousiasme pour un événement sportif très spécial qui se tiendra dans quelques jours. Des coureurs de tous horizons se rassembleront pour une course caritative visant à soutenir l'association Laurette Fugain dans sa lutte contre les leucémies.

L'association Laurette Fugain, créée en mémoire de la regrettée Laurette Fugain, décédée à l'âge de 22 ans des suites d'une leucémie, s'est engagée dans une mission noble et vitale. Depuis des années, elle travaille inlassablement pour sensibiliser le public à cette maladie et récolter des fonds pour soutenir la recherche médicale.

L'excitation monte à Servon à mesure que la date de la course approche. Les organisateurs, les bénévoles et les participants se mobilisent pour faire de cet événement un succès retentissant. Tout le monde attend avec impatience le moment où ils pourront se retrouver sur la ligne de départ et montrer leur soutien à une cause aussi importante.

L'itinéraire de la course a été minutieusement planifié pour offrir une expérience mémorable. Les coureurs parcourront les rues pittoresques de Servon, avec des points de ravitaillement pour les soutenir tout au long du parcours. La journée promet d'être remplie de défis sportifs, de camaraderie et, surtout, d'espoir.

Mais la course n'est qu'une partie de l'événement. Un village sportif vous attend : des soins, du bien-être, des musiciens tout au long du parcours et la présence de l'as-



sociation Laurette Fugain qui tiendra un stand viendront compléter cette journée dédiée à la sensibilisation et à la collecte de fonds.

Ce qui est particulièrement émouvant, c'est la perspective de l'impact que cette course aura sur la vie de nombreuses personnes. Chaque pas franchi, chaque sourire partagé et chaque don collecté rapprocheront un peu plus la société de la réalisation de la mission de l'association Laurette Fugain : vaincre la leucémie.

Alors que la course approche à grands pas, Servon est unie par un sentiment de détermination. Les coureurs sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes, les bénévoles sont déterminés à rendre cet événement exceptionnel, apportez votre soutien le dimanche 15 octobre prochain. Rendez-vous dans la cour de l'Orme à 9h.



RENTRÉE SCOLAIRE

Le 4 septembre, la rentrée scolaire a eu lieu. Nous avons pu accueillir de nouveaux enseignants, Mmes BRIARD SOZZI, DE JESUS, MOUTON-SARION, SOULIER, DELPIERRE, VANHELLEPUTTE et un nouveau directeur M. Valérian FLORENTIN qui pour le coup faisait aussi sa rentrée à Servon. Mis à part quelques pleurs en maternelles, la matinée s'est plutôt bien déroulée et les enfants ont été ravis de retrouver leurs amis, leur classe et leur maîtresse pour certains.

Nous leur souhaitons une agréable année enrichissante en amitiés, découvertes et apprentissages



REMISE DES RÉCOMPENSES AUX BACHELIERS

Le samedi 16 septembre les bacheliers 2023 se sont vu remettre une récompense pour leur diplôme. Ils ont reçu des bons d'achats d'un montant différent en fonction de leur mention. Un chapeau de diplôme leur a été remis et un photobooth leur a permis d'immortaliser cette journée. L'association Laurette Fugain leur a aussi offert un livre « une leucémie dans la famille » leur expliquant les dons de vie. Et oui avoir le bac, c'est souvent atteindre sa majorité, prendre quelques libertés et avoir le pouvoir de sauver des vies.

Après avoir été appelés un par un et photographiés, un pot sucré salé leur a été offert en présence de leur famille fière de ce deuxième examen acquis.

Bonne continuation à nos jeunes adultes.



CROISIÈRE AVEC L'ACCUEIL DE LOISIRS

Durant ces vacances d'été, les enfants ont navigué sur un bateau de croisière et grâce aux épreuves auxquelles ils ont participé, ils ont pu découvrir différentes petites îles cachées. Des activités, ateliers et épreuves ont été proposés par les animateurs tout au long des vacances en lien avec ce thème. Les enfants ont pu faire des décors en 3D afin de créer une ambiance jungle ou encore plage dans leur salle.

Les enfants ont continué leur voyage grâce aux nombreuses sorties organisées. En juillet nous avons visité les parcs Astérix et Babyland, le zoo de Thoiry et avons été à la piscine l'Oréade. Une journée intercommunale pour les élémentaires a été également organisée à Chevry où les élémentaires ont pu participer à un grand parcours « Bootcamp ». En août, nous avons tous été à la Mer de sable et à la base de loisirs de Buthiers, où piscine et accrobranche était au rendez-vous. Nous avons également visité le parc des félins et la terre des singes et sommes allés plusieurs fois à la piscine l'Oréade.

L'ACCUEIL DE LOISIRS FAIT SON CINÉMA

Pour cette année 2023, l'équipe du service enfance/jeunesse ont invités les enfants et leurs familles à un évènement sur le thème du « cinéma dans le monde ». Il s'est déroulé le jeudi 06 juillet 2023 de 17h à 19h30 dans la cour de l'école.

L'univers du cinéma dans le monde a été représenté grâce aux différents stands proposés : création de micros, de zootropes et de marionnettes, combat de gladiateurs, balle aux prisonniers « Marvel », parcours des pirates, jeu de cibles d'Astérix et Obélix, stand de photos et un stand de maquillage sur le thème de Disney.

Un stand pop-corn sucré était également tenu par un intervenant. Les enfants recevaient chacun un ticket de cinéma à l'accueil afin d'avoir un pop-corn gratuit. Un stand de restauration sucré/salé et de boissons était également ouvert à tous.

Tous les enfants étaient invités à venir déguisés s'ils le souhaitaient. L'équipe d'animation était également déguisée et plusieurs personnages connus ont été représenté comme le super-héros Thor, la princesse Belle, Hermione et plein d'autres personnages.



Des animations ont été organisées au sein de l'accueil de loisirs telles que l'intervention d'une mini ferme dans la cour de l'école et une journée jeux d'eau avec une structure gonflable et des ventrigrisses.

Grâce à la bonne humeur et le dynamisme de chacun, les enfants et l'équipe d'animation ont partagé de très bons moments et ont créé ensemble de très beaux souvenirs.

Une tombola organisée par le Conseil Municipal des Jeunes a également été proposée. Pour y participer et ainsi obtenir 1 ticket, il fallait 10 bouchons de bouteille. Le tirage au sort a eu lieu à 18h30 et de nombreux lots ont été remportés par les familles.

A 18h45, les enfants ont présenté un spectacle de danses et de chants aux familles. Celui-ci s'est terminé par une danse de l'équipe d'animation rejoint par tous les enfants du spectacle pour le final.

Durant cet évènement, nous avons accueilli plus de 600 personnes. Merci à tous pour cette super ambiance et un grand merci aux enfants et à l'équipe du service enfance/jeunesse.



UN ÉTÉ BIEN REMPLI À L'ESPACE JEUNES

Les vacances d'été étant enfin arrivées, les jeunes sont venus nombreux à l'espace jeunes pour profiter des nombreuses activités proposées.

Pour commencer le mois de juillet, nous sommes allés passer une journée au Parc Astérix. Sensations garanties ! Nous avons ensuite passé une soirée au cinéma Kinépolis à Eden. Comme à notre habitude, nous avons fini la première semaine de ces vacances par un repas tous ensemble.

Nous nous sommes rendus à la caserne des pompiers de Brie-Comte-Robert que nous avons visitée. Des pompiers nous ont expliqué leur métier plus en détail. Nous avons fait une séance d'entraînement avec montée et descente d'un escalier avec des poids, vélos et d'autres exercices. Nous avons fini par l'exercice tant attendu de la lance à incendie. Tous ont été surpris de la puissance du jet d'eau.

Nous avons fait une soirée loto où des lots tels que des places pour la patinoire de la Cartonnerie et pour Nolimit Aventure à Chevry-Cossigny étaient à gagner. Nous avons fini notre semaine par un brunch. Ensuite, nous sommes allés à Loisirs Prod à Pontault-Combaut où nous avons commencé la journée par du paintball. Une première pour beaucoup, c'était super. Nous avons fini par un babyfoot humain, la faucheuse et le saut en hauteur. Nous avons passé l'après-midi et la soirée à Chevry-Cossigny pour une rencontre intercommunale avec Varennes-Jarcy et Brie-Comte-Robert.

Au programme : Volleyball, jeux de cartes, football, jeux d'eau avec un ventrigrisse... et soirée barbecue. C'était une belle journée.

Nous avons également rencontré le club de pétanque de Servon, avec lequel nous avons pu jouer et partager un goûter. Pour finir cette semaine, repas fajitas !

Nous avons commencé le mois d'août avec une sortie à la piscine de Brie-Comte-Robert. Cela nous a fait du bien de nous rafraîchir un peu. Nous avons ensuite été nous dépenser au Speed Park de Servon avec une session de bowling et deux sessions de laser-game.

Après toutes ces émotions, l'espace jeunes a fermé ses portes durant deux semaines, pour les vacances. Les animateurs sont revenus en forme, et les jeunes aussi !

Dès la reprise, nous avons passé l'après-midi et la soirée à l'espace jeunes de Chevry-Cossigny pour partager un moment ensemble autour de jeux d'eau et d'un barbecue. Nous avons passé une journée à la base de loisirs de Buthiers où nous en avons profité pour nous baigner et faire de l'accrobranche. Pour finir cette semaine de reprise, nous avons passé la journée à la piscine de Brie-Comte-Robert.

La dernière semaine des vacances avant la reprise de l'école est déjà arrivée, et nous en avons profité !

Au programme : journée à Paris avec visite de Montmartre et escape game extérieur avec Chevry-Cossigny.

Soirée plage avec des jeux spécialement prévus pour cette fin de vacances. Nous avons fini ces vacances avec un repas à Obrigado Rodizio à Eden.

Nous avons hâte de vous faire partager nos nouvelles activités et sorties, dès la rentrée !



L'HISTOIRE DE SERVON

SUR LA PLACE DU VILLAGE, QUI EST PLUTÔT UN SIMPLE CARREFOUR,
SE TROUVE LE BÂTIMENT QUI A ÉTÉ MAIRIE ET ÉCOLE PUIS POSTE,
CONSTRUIT ENTRE 1875 ET 1878 ;



LE BÂTIMENT NOUVEAU

En 1868 un conseil municipal extraordinaire décide d'acheter à l'héritier Picard un terrain pour 6000 francs pour y construire une nouvelle «maison d'école». La transaction est autorisée par un décret de Napoléon III. L'école existante est vendue aux enchères (mise à prix 3000 francs mais vendue 2200 francs). Un emprunt de 10 000 francs auprès du crédit foncier est voté en 1873. Une «imposition extraordinaire» est répartie pour 15 ans sur les quatre contributions directes pour 19 040 francs

La guerre de 1870 retardera le projet qui sera effectif en 1878. Suivirent ensuite régulièrement de nombreux travaux d'entretien de maçonnerie et de peinture. Seront construits en sus : une clôture pour la cour, une salle annexe, longtemps dite «asile», cette appellation était due au fait que les femmes y déposaient leurs jeunes enfants pour aller aux champs, pour la «classe enfantine» (école maternelle) du côté nord, un préau couvert, des wc dans la cour pour les enfants, un mur de séparation avec le château voisin. Du côté sud, la remise en état de la pompe à incendie locale, un «refuge» pour les vagabonds (détruits dans les années 1970), de pair avec l'abaissement du talus et le départ des pompiers pour Brie comte Robert.

Cette «mairie-école», bâtiment emblématique de la 3^e République, présent dans de nombreux villages, restera en service pendant près de 80 ans, avec ses deux annexes. Des classes extérieures devront être aménagées avec l'augmentation des effectifs. En 1955 une 3^e classe dans la salle des fêtes de l'époque, la maison voisine étant achetée pour sa cour de 277 m² (disparues, rue de la poste) et en 1957 une 4^e classe aménagée «dans un bâtiment communal» non connu.

Le financement connaîtra quelques péripéties. Outre les impôts votés précédemment, et l'impôt extraordinaire de 1873,

une réunion mixte du Conseil Municipal et des citoyens «les plus imposés» estime impossible en 1880 de l'augmenter encore. Le Préfet obtient 2000 francs du ministre de l'instruction. Le produit de la vente de l'ancienne école n'est pas payé par l'acheteur et la commune doit passer avec lui une transaction échelonnée sur 5 ans à raison de 300 francs par an. on est contraint à un paiement moindre à l'entrepreneur : 23 547 francs au lieu des 25 869 francs demandés !

En 1957 Lors de la construction de nouveaux bâtiments scolaires dans le quartier de la porte rouge, les locaux seront entièrement occupés par les bureaux de la mairie, salles d'accueil du public en bas, salle du conseil et bureau du Maire à l'étage.

Toutefois dans les années 1970, quand le site de la «porte rouge» devient à son tour trop petit, une classe revient dans ce bâtiment, au rez de chaussée (le CM1 de M. Larousse), jusqu'à la construction de l'école de la Butte au Bergers (école actuelle) en 1982. La mairie reprend alors tout le bâtiment jusqu'à son déménagement vers la ferme de l'orme réhabilitée en 1985. Puis c'est la poste qui s'y installe au rez de chaussée, quittant son local ancestral de la rue de la poste. Les annexes disparaissent, laissant un espace libre pentu. Le rez de chaussée est réaménagé avec deux guichets, mais très vite, un seul sera en service. L'accès est ouvert du côté nord vers l'espace libéré et non plus sur la rue. Un appartement est aménagé à l'étage et loué à un employé communal. Cour de récréation et clôture disparaissent au profit d'un parking, ainsi qu'en 2000 «l'asile», un temps bureau d'état civil, et qui servait au catéchisme.

Actuellement seul le bâtiment principal subsiste entouré d'espaces libres.

Marie grenier cercle d'Histoire

CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi
Collecte sélectif : tous les vendredis matin

Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 17 octobre, le 21 novembre et le 19 décembre. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIE-TOM indiquées sur le site de la mairie.

Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre
 Déchets verts : Tous les vendredis des semaines paires

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kimael, Alhan, Sunlee **SALLAT** né le 17 juin 2023 à Villeneuve-Saint-Georges
 Clément **BUNODIERE** né le 21 juin 2023 à Bry-sur-Marne
 Victoria, Dominique, Catherine **LE GARS SAN MARTIN** née le 25 juillet 2023 à Nogent-sur-Marne
 Hélène, Corinne, Brigitte **LAFARGUE** née le 05 août 2023 à Quincy-sous-Sénart
 Juliette, Gisèle, Myriam **GRAS** née le 14 août 2023 à Saint-Maurice

DÉCÈS

Richard **BADET** décédé le 15 juin à l'âge de 94 ans
 André **SOLER** décédé le 11 septembre à l'âge de 87 ans

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles et les soutenons dans ses moments difficiles.

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :



À retourner en mairie au service scolaire.

LISTE D'OPPOSITION



Chers Amis Servonnais,

L'heure de la rentrée a sonné.

Les projets communaux sont toujours en attente de concertations, malgré nos demandes.

Un permis de construire pour des logements dans l'environnement «Weber et Broutin» a été déposé tout début Septembre ; dans l'ignorance des «Associations de Riverain» concernées...

Depuis 2016 nos remarques sur les manques de structures école, crèches, centre de loisirs sont criants et restent là aussi sans réponse !

Pourtant, les faits sont bien là !!

Et que dire du parc des sports et surtout du terrain de foot toujours partiellement impraticable depuis 2018...

Le renforcement de la vidéo protection, totalement inexistante est une aberration financière perdue. Des milliers d'euros, on était investis pour rien... !

Quasiment toutes les caméras sont impactées, faute d'entretien ou de logiciel obsolète, est quand nous posons la question, où en sont l'entretien, et l'installation, des nouvelles caméras. La réponse est «on s'en occupe».

Concernant cet éditorial, nous ne répondons pas une fois de plus aux invectives personnelles, ainsi qu'aux injures limites, diffamations à l'encontre de notre équipe proférées par l'auteur de l'éditorial de la liste de M. Villaça.

Nous développerons les sujets concernant le village dans une publication d'Automne.

Nous rappelons pour info que notre équipe, et la seule à avoir demandé la diffusion des conseils municipaux en direct sur Facebook, à des fins de transparence, le Maire ainsi que son équipe avait refusé invoquant des droits à l'image non recevable pour un élu en fonction.

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces derniers, même orthographiques.

LISTE MAJORITAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Pendant 3 ans nous n'avons pas répondu aux attaques que la liste d'opposition publiait, magazine après magazine. Nous avons choisi de ne pas publier de tribune pour notre liste, afin d'éviter les polémiques.

Mais trop, c'était trop !

Car les tribunes de l'opposition atteignaient des sommets où se mêlaient méconnaissance des dossiers, affirmations déconnectées des réalités et mises en cause personnelles. Nous avons alors décidé de rétablir systématiquement la vérité, ce dont beaucoup de Servonnais nous ont félicités, nous disant en substance « Enfin vous leur répondez ! »

Et miracle, le ton a baissé, l'opposition disant maintenant ne pas vouloir polémiquer. Quel changement !

Mais ce ne sont là que chamailleries. L'essentiel est que pendant ce temps nous œuvrons pour les Servonnais en poursuivant des projets importants. Par exemple la vidéo protection, puisqu'elle est d'actualité :

Le système datait de 2011, ne fonctionnait pratiquement plus et était complètement obsolète. S'obstiner à le refaire fonctionner, comme le proposaient certains, était une ineptie technique et une dépense inutile. Car il n'était même pas compatible avec les caméras vendues actuellement, pourtant nécessaires pour remplacer celles en panne ou pour élargir le périmètre protégé.

Au contraire, nous avons obtenu des subventions conséquentes et serons dotés dans les jours qui viennent d'un système très performant (capable par exemple de lire des plaques d'immatriculation).

Et il en va de même pour tous les dossiers, études et réflexion permettent de faire les bons choix.

C'est par exemple le cas pour les projets de Micro-crèche, seconde école/centre de loisirs, nouveau poste de police municipale, etc. que nous menons et dont certains verront le jour dans les mois prochains.

Agenda

Culture, Loisirs



Vendredi 6 octobre

Soirée des Nouveaux Servonnais

Sur inscription - Salle du Conseil

Initiation au Gospel

Dimanche 8 Octobre

Salle des Colonnes - à 14h

Avec Eddy Bolo - Association Joie du Partage

La Foulée Servonnaise

Dimanche 15 octobre

Cour de l'Orme - à 9h

Service culture, animation et vie associative et Association Cantos de Portugal

Soirée Festive

Samedi 21 octobre

Salle Roger Coudert - à 19h

Association Joie du Partage

Stage MMA par Greg MMA

Dimanche 29 octobre

Salle Roger Coudert - à 10h

Association École de la Vague Bleue Taekwondo Servon

Grand Loto

Samedi 4 novembre

Salle Roger Coudert - à 19h

Association Football Club Servon

Servon Murder Party

Samedi 11 novembre

Mairie de Servon - à 17h

Service culture, animation et vie associative et Rouge Rouge 3

Vide Greniers

Dimanche 12 Novembre

Salle Roger Coudert - de 7h à 17h

Association Contacts Servonnais

Compétition de Judo

Dimanche 19 Novembre

Salle Roger Coudert - de 10h à 18h

Association Judo Club de Servon

Soirée Dansante

Samedi 25 Novembre

Salle Roger Coudert - à 20h

Association Dans'ervon

Scarlett

Dimanche 26 Novembre

Salle Roger Coudert - à 19h

Service culture, animation et vie associative et Scarlett en Scène

Marché de Noël

Samedi 2 Décembre

Cour de l'Orme - de 10h à 18h

Service culture, animation et vie associative

Repas des Anciens

Dimanche 10 Décembre

Salle Roger Coudert - à 12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Loto Géant

Samedi 16 Décembre

Salle Roger Coudert - à 20h30

Association Contacts Servonnais

Soirée Des Petits Lutins

Jeudi 21 Décembre

Salle Roger Coudert - à 17h

Service enfance, jeunesse

Semaine du 18 décembre

Concours de la plus belle Maison de Noël

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



service animation - Servon

THÉÂTRE IMMERSIF

Servon Murder Party

“Rouge Rouge 3”

SAMEDI 11
NOVEMBRE 17H00

A PARTIR DE 12 ANS - SUR INSCRIPTION
(PUBLIC AVERTI) - TARIF UNIQUE 10€

Mairie de Servon



RENSEIGNEMENTS :
01.64.05.50.11
SERVON.FR
SERVON.FR/ESPACE-CULTUREL/